

**DECLARATION FINALE DES MEMBRES DU REMACOB A L'ISSUE DE L'ATELIER  
DE RENFORCEMENT DES CAPACITES SUR L'ITIE ET LA REDEVABILITE DU 04 AU  
06 JUILLET 2016 A MATADI**

*Nous, participants à l'atelier de renforcement des capacités des délégués des radios communautaires, membres du réseau des médias communautaires du Bas-Congo, REMACOB, sur l'Initiative de Transparence des Industries extractives (ITIE) et la redevabilité organisé à l'hôtel SAFARI à Matadi, dans la Province du Kongo Central, du 04 au 06 juillet 2016 par la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez- RDC, avec l'appui de GIZ,*

*Vu que la Province du Kongo Central est dotée d'immenses potentialités en ressources naturelles notamment pétrolières exploitées à l'échelle industrielle;*

*Attendu que les journalistes membres du REMACOB ont été formés en Septembre 2014 à Mbanza-Ngungu sur le processus ITIE et la redevabilité ayant abouti à la production et diffusion de 67 émissions avec la participation des membres des communautés locales ;*

*Attendu que lors de la deuxième phase du programme de Mars à Novembre 2015, les journalistes membres du REMACOB ont été formés notamment sur l'utilisation des données des rapports ITIE, la dissémination du rapport ITIE 2012, à Mbanza-Ngungu, ayant abouti à la production 61 émissions de juin à décembre 2015, dans lesquelles 316 membres des communautés ont participé par téléphone et l'organisation des jeux concours sur l'ITIE et tribunes d'expression populaire ;*

*Vu le travail abattu par les journalistes dans la période allant de janvier à juin 2016 dans la production et diffusion de 71 émissions avec la participation des membres des communautés locales ;*

*Compte-tenu de ces acquis, la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez a pris la décision d'organiser une troisième phase de ce programme en 2016 par le renforcement des capacités des radios communautaires sur l'ITIE, la Redevabilité et les techniques journalistiques ;*

*Les communications et les échanges ont porté notamment sur les points suivants :*

1. *L'évaluation du travail réalisé par les journalistes de janvier à juin 2016*
2. *L'identification des besoins des journalistes, notamment en matériels de production*
3. *L'identification des problèmes rencontrés par les journalistes dans l'exercice de leurs activités (fermeture des radios, pannes techniques des émetteurs, tracasseries administratives et policières, accès difficile aux médias sociaux....)*
4. *Les paiements sociaux des industries extractives ;*
5. *La Norme ITIE 2016 : Changements pertinents.*
6. *La dissémination du rapport ITIE-RDC/ 2014*
7. *La production d'un magazine*
8. *L'approche radio-club et ses avantages.*

Conscients du rôle que les radios communautaires jouent dans la sensibilisation et la participation des membres des communautés dans le débat public sur les questions de la transparence et de la redevabilité dans les industries extractives,

Les journalistes ont pris l'engagement de produire et diffuser des émissions sur les thèmes suivants, sur la période allant de juillet à décembre 2016 :

- Les Paiements sociaux et le développement durable ;
- La dissémination du rapport ITIE-RDC/2014 ;
- La participation des communautés locales dans le processus ITIE à travers les Clubs d'écoute ;
- L'impact des paiements sociaux au Ministère de l'Environnement Conservation de la nature et Développement durable et au Secrétariat Général des Hydrocarbures ;
- La propriété réelle ;
- Les généralités sur l'ITIE

Eu égard à ce qui précède nous formulons les recommandations suivantes :

### **A la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez**

- Multiplier des ateliers de formation des journalistes membres du REMACOB sur les questions liées à la bonne gouvernance, des industries extractives et redevabilité ;
- Mettre régulièrement les rapports ITIE et autres documentations pertinentes sur l'ITIE à la disposition des radios communautaires pour leur dissémination auprès des membres communautés locales ;
- Appuyer les radios et journalistes avec les moyens matériels et financiers pour renforcer le travail des radios communautaires ;
- Mettre en place un mécanisme de protection des journalistes engagés dans la transparence et la redevabilité

*Fait à Matadi, le 6 juillet 2016*

**Pour toute information, prière de contacter :**

*Me Jean Claude KATENDE : Coordonnateur National de Publiez Ce Que Vous Payez/RDC*

*Téléphone : + 243 81 17 29 908*

*Jean Baptiste LUBAMBA : Chargé de communication*

*Téléphone : + 243 997653390*